

1 / CONTEXTE

Qui ? *le Parc et les documents de référence*

Le Parc naturel régional s'est donné pour mission de mettre en place un schéma de valorisation des patrimoines. C'est une des ambitions de la Charte du Parc (Axe B ; Axe C). La question des patrimoines est au cœur des missions des Parcs notamment lorsque l'on parle d'image du territoire, de valorisation touristique basée sur une offre de découverte des patrimoines, de valorisation culturelle et patrimoniale.

Plus qu'une simple valorisation nous avons cherché à réaliser un schéma d'interprétation des patrimoines qui a pour objectif de donner du sens à ces patrimoines en faisant ressortir les identités culturelles de ce territoire. C'est aussi un outil d'aide à la décision pour les futurs projets du Parc en devenant un document de référence dans les actions à mener.

Quoi ? *Quelques définitions*

Plus que connaître et valoriser, nous parlons ici d'interprétation des patrimoines. La notion d'**interprétation** fixe comme ambition l'envie de donner du sens, de créer de l'émotion, de développer une approche sensible, de lever le voile sur le territoire pour donner à voir et à comprendre, de traduire l'esprit des lieux (prendre en considération un ensemble de valeurs partagées et de "points de vue" qui interagissent pour faire d'un site quelque chose d'unique). Comme en musique, pour une même partition, on peut avoir des interprétations différentes selon qui est l'interprète.

Le **schéma de valorisation et d'interprétation des patrimoines du Verdon** cherche donc à représenter le territoire dans ses multiples facettes en faisant des choix et en faisant ressortir les spécificités tout en créant une unité. Il traduit et donne un sens au territoire concerné à travers ses patrimoines, et cherche, dans sa mise en œuvre, à pousser les publics à aller au-delà de ce qu'ils voient. Il s'agit en réalité d'un outil de travail qui doit nous permettre de révéler

aux publics les patrimoines du Verdon par des approches variées (culturelles, éducatives, touristiques ou économiques). Pour le construire nous nous appuyons sur les éléments culturels partagés et auxquels les gens sont attachés, aux traits représentatifs comme aux éléments plus singuliers, et faisant écho à ce territoire dans lequel ils vivent.

Au final c'est bien l'**identité** de ces lieux que nous souhaitons révéler. La notion d'identité désigne dans le cas présent aussi bien ce qui distingue que ce qui rassemble, ce qui perdure sur un socle commun que ce qui émerge et singularise. Il ne faut pas chercher à trouver une identité, mais considérer qu'il y en a plusieurs, c'est-à-dire des façons multiples d'appréhender le territoire. Les identités sont mouvantes et amènent un territoire à se poser des questions : de quelles cultures les personnes sont-elles porteuses ? Quels liens avec le territoire ? Quelles connaissances de leur environnement ?

Enfin, un dernier terme qu'il semble pertinent de définir avant de se lancer dans la phase plus concrète de ce document, celui de **patrimoine**. Il est défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension) et fait appel à l'idée d'un héritage légué par ceux qui nous ont précédés, et qui se transmet de génération en génération. Le patrimoine est reconnu comme tel par ce qu'il est **représentatif d'une époque, et d'une appropriation collective** qui attribue sens et valeurs à des objets, des outils, des monuments, des sites, des éléments matériels (bâti, ...) et immatériels (croyances, mythes, légendes, traditions, langues, ...), des choses inanimées ou même animées (végétaux, animaux). Cette appropriation se traduit par une volonté de conserver, de transmettre et de faire découvrir ces éléments. On attend de sa sauvegarde et mise en valeur qu'il procure un sentiment d'identité, de continuité et suscite l'adhésion. Acquérir cette dimension patrimoniale n'est pas automatique pour le territoire et elle évolue.

Pourquoi ?

Notre objectif est de produire un document qui fixe les thématiques patrimoniales d'interprétation prioritaires en termes de renforcement des connaissances et de valorisation dans l'idée de concourir à l'attractivité du Verdon, à son image. Il donne des orientations et fait des choix de thématiques face à la diversité des sujets possibles en partant d'un état des lieux.

C'est un outil d'aide à la décision qui nous servira à définir un programme d'actions partagé en interne, avec les élus et les partenaires. Il pourra se décliner en actions directement portées par le Parc ou être un cadre d'accompagnement des partenaires.

Porté par la mission culture, il n'en reste pas moins un document de référence pour l'ensemble des missions du Parc, et a pour objectif d'être partagé par l'ensemble.

Où ? *définir le périmètre d'étude*

Le territoire du Parc naturel régional du Verdon est un territoire vaste composé de 46 communes et de plusieurs entités paysagères qui se distinguent les unes des autres mais dont l'élément commun est la rivière du Verdon. Dans le cadre de sa Charte, le Parc a défini 7 zones paysagères qui vont servir en partie dans ce document à analyser plus finement les thématiques patrimoniales fortes et emblématiques de ces zones mais aussi à s'en détacher pour souligner ce qui les rassemblent. Les sept zones paysagères identifiées sont : le plateau de Valensole, le haut Var, l'Artuby, les Préalpes, les gorges du Verdon – reliefs karstiques, les basses gorges, le lac de Ste Croix

L'approche paysagère ne sera pas la seule référence pour établir la cartographie de valorisation et d'interprétation du territoire. A cela s'ajoute, l'histoire, les savoir-faire, les patrimoines bâti et naturels, etc.

Comment et quand ? *méthodologie, calendrier*

Concrètement il y a trois étapes identifiées :

1. Réaliser un état des lieux du champ des possibles
2. Définir les grandes lignes du schéma avec les thématiques patrimoniales à retenir : c'est le moment de faire des choix et de formaliser cet outil d'aide à la décision
3. Mettre en place un programme d'actions sur le long terme mélangeant amélioration de la connaissance scientifique de ces patrimoines, protection de certains et enfin leur valorisation - appropriation. Le schéma aura pour mission d'aider et de cadrer les interventions, mais aussi d'amorcer sur des sujets plus précis de vrais plans d'interprétation (sur un site, un sentier, un espace muséographique, etc.)

Le schéma d'interprétation se construit sur la durée :

- Il faut prendre le temps avec les gens pour faire émerger les thématiques et spécificités des lieux. Il faut favoriser une appropriation et les démarches participatives (notion de lieu vécu et lieu perçu) par différents moyens (questionnaire sur le ressenti, enquêtes orales, ...). C'est ce qui a commencé à se faire avec le projet raconte-moi ton Verdon¹ en 2013 à travers les enquêtes menées par une ethnologue et un sociologue, et des artistes. Il faut veiller à référencer ces patrimoines matériels et immatériels pour faire émerger les thématiques mais ne pas tendre à l'exhaustif.
- Pendant et après la construction du schéma il faut un temps d'animation et de mobilisation de partenaires autour d'un groupe de travail. Ce cheminement collectif doit mobiliser : les techniciens, les élus, les partenaires – associations – acteurs et habitants (dont le Conseil de développement dans l'idéal), et les scientifiques. Le rappel des dates exposées ci-dessous montre comment ces partenaires sont mobilisés tout au long du projet.

¹ Livret raconte-moi ton Verdon : http://centre-ressources.parcduverdon.fr/opac/index.php?lvl=more_results&mode=extended

Chronologie du projet :

2008 - point de départ : la Charte du Parc annonce la mise en œuvre d'un schéma de valorisation des patrimoines. Elle parle de préservation, protection et valorisation des patrimoines à travers des approches scientifiques, culturelles et éducatives.

2011 : organisation de 4 rencontres (Régusse, Saint-Martin-de-Brômes, La Martre, Saint-André-les-Alpes) avec 70 personnes. Organisées à l'occasion de la création de la mission culture au Parc, elles ont permis de démarrer un travail d'écoute et d'échange avec les acteurs culturels. Elles ont tourné autour de 3 sujets : quelles sont nos richesses culturelles ? Comment ces richesses culturelles sont-elles valorisées ? Quels sont vos besoins concernant vos projets et activités culturelles? Quelles sont vos attentes, le rôle du Parc ?

2012 : après plusieurs échanges, décision de mettre en place un schéma d'interprétation des patrimoines du Verdon. Il doit nous permettre de révéler aux publics les patrimoines du Verdon par des approches variées (culturelles, éducatives, touristiques ou économiques). Il s'agit de ne pas aborder les patrimoines de manière directe (patrimoine bâti, patrimoine géologique), mais de les remettre dans un contexte local, de les interpréter et de leur donner un sens sur ce territoire du Verdon.

2013 : le projet raconte-moi ton Verdon est lancé pour construire les thématiques d'interprétation à partir des éléments culturels partagés et auxquels les gens d'ici sont attachés, aux traits représentatifs comme aux éléments plus singuliers, et faisant écho à ce territoire dans lequel ils vivent. Des artistes, un sociologue et un ethnologue ont invité les gens à raconter leur Verdon, et cherché à faire ressortir les identités culturelles.

2014 : analyse des données récoltées dans le cadre du projet Raconte-moi ton Verdon, et croisement avec les éléments contenus dans la notice de plan Parc, les rencontres et la Charte pour dégager des thématiques d'interprétation. Ce travail a été mené en interne par plusieurs missions.

2015 / 2016: Mise en commun de ce travail avec les partenaires (groupe de travail en mars et mobilisation des partenaires dans le cadre des différents projets comme les CRET, Leader, et le projet de développement touristique du grand Verdon), les autres techniciens (réunion en avril et temps informels), les élus (en commission) et les membres du Conseil scientifique (en réunion du Conseil scientifique). Les thématiques retenues sont validées. En parallèle, démarre une réflexion inter-Parcs sur l'interprétation par le groupe éducation. Puis travail sur un programme d'actions partagé avec les autres techniciens pour une approche transversale et validée par les élus.

Avec qui ?

La démarche engagée, de la définition du schéma à la réalisation d'actions concrètes, doit s'appuyer sur un réseau de partenaires locaux : associations, individus – habitants le territoire, collectivités, organismes. Reste que la validation du schéma revient aux élus du Parc. Comme présenté précédemment dans le *comment ?*, les étapes se basent sur des temps précis de mobilisation des concernés, pour que le projet s'ancre sur les problématiques locales, les représentations des parties prenantes et patrimoines existants.

Pour qui ? *les publics ciblés*

Le schéma n'est pas un document public à destination des habitants ou visiteurs. Il est à la fois conçu pour l'équipe du Parc, élus et techniciens, mais aussi pour l'ensemble des acteurs économiques et associatifs qui souhaiteraient travailler sur ces questions-là (interprétation, valorisation touristique à but de découverte du patrimoine, éducation par les sujets à mener et à développer, communication par l'image) Les publics habitants et visiteurs seront ciblés dans un second temps lors de la mise en œuvre des projets d'interprétation, même si ils ont été associés dans la définition du schéma à travers leurs représentations de ce territoire. On y retrouve les publics cibles identifiés au sein de la stratégie communication.

2 / DES THÈMES FÉDÉRATEURS POUR LE PARC

*Une fois cet état des lieux établi par zone paysagère mais aussi à travers le ressenti, un travail de croisement et d'analyse plus fine s'impose pour arriver à proposer des thématiques qui traversent le territoire mais peuvent s'exprimer de plusieurs manières d'un endroit à l'autre du Parc. C'est le moment de proposer des **choix de thématiques d'interprétation**. Il en est présenté cinq :*

1. *Le Verdon, territoire d'eaux*
2. *Le Verdon, territoire résilient*
3. *Le Verdon, territoire en mouvements*
4. *Le Verdon, territoire exploité*
5. *Le Verdon, territoire d'images*

La variété de ces thématiques pourrait presque avoir comme fil conducteur commun **les relations de l'homme à son environnement et au territoire du Verdon**. Un thème banal mais qui est l'essence même de ce qu'est et incarne un territoire et projet de Parc naturel régional. C'est dans la manière de décliner ces cinq thématiques d'interprétation, que l'on va faire ressortir les spécificités du Verdon.

NB : ces cinq thématiques relèvent de choix, l'exhaustivité n'est pas recherchée, mais bien des spécificités. Il est évident que cela n'exclue par

de nouvelles dimensions patrimoniales dont nous n'aurions pas connaissance ou que de futurs travaux peuvent mettre en évidence.

Des **éléments transversaux** apparaissent et peuvent être abordés ou servir d'appui dans chaque thème :

- Les contrastes : considérer le Verdon dans chaque thématique comme un territoire de contraste, par rapport à sa géographie et ses paysages, son climat et ses saisons, ses habitants qui restent à l'année ou pas, sa saison touristique et l'économie qui en découle. Ces contrastes sont parfois saisissant surtout pour celui qui les vit au quotidien et qui subit ou participe à ces changements de rythmes en s'adaptant aux conditions. Pour celui qui n'est que de passage, c'est le besoin de se rendre compte de ce qui ne se voit pas.
- Les mythes et les légendes : rites païens, légendes liées aux saints, etc.
- La transmission orale, les langues et modes de transmission. En bref, s'appuyer sur l'oralité pour traiter des thématiques retenues. Aller jusqu'à coopérer avec la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences et de l'homme (MMSH) pour conserver ces traces.
- La pluralité de ce territoire : dans l'art, la littérature, les revues et éditions touristiques, les essais ou études, les représentations du Verdon sont multiples. Le Verdon présente de nombreuses facettes.

THÉMATIQUE 1 : Le Verdon, territoire d'eaux

Au cœur des missions de la structure, elle est abordée sous l'aspect technique en lien avec les aménagements (par exemple les barrages) la gestion de la ressource pour une répartition selon les différents besoins et usages, la pollution, l'accès à la ressource. C'est ce qui en fait un des enjeux forts du Verdon.

Le choix délibéré de mettre en évidence cette thématique vise à ouvrir les questionnements sur le sujet, et à l'aborder sous un angle plus culturel qui couvre l'ensemble des autres thématiques abordées dans ce schéma. Ce thème incite également à dépasser les limites du territoire du Parc pour avoir une réflexion à l'échelle du bassin-versant, mais également de se questionner à l'échelle régionale sur l'utilisation de la ressource.

C'est un élément du quotidien pour les habitants, fortement lié aux lieux d'implantation de l'homme. Elle est vitale, présente mais pas facilement accessible. Il a donc toujours été nécessaire de la capter, de la drainer pour l'exploiter à travers des petits aménagements pour s'adapter au relief et aux caractéristiques géologiques (mines, canaux), pour faire des économies d'eau selon les saisons, pour gérer les crues, pour irriguer les terrains par des techniques...

C'est un élément de contraste : il fait peur et attire (les croyances associées, la rapidité des débits, etc.), il est associé au sauvage ou apprivoisé, il évoque la coupure et l'unité d'un territoire, il est utilisé localement mais aussi attire les convoitises au-delà de son espace.

Toutes ces dimensions, qu'elles soient historique, technique, humaine, implantation de l'habitat et ethnologique interrogent les pratiques de l'homme à son environnement vis-à-vis de la ressource en eau. S'y intéresser, c'est comprendre cette relation, la confronter aux projets actuels menés, faire le lien entre passé / présent, entre pratiques traditionnelles / pratiques de pointe et innovation (par exemple l'assèchement de zones humides ou marais à une certaine époque alors que les choses se font différemment aujourd'hui) ; comprendre peut-être les réticences à certains projets en raison de pratiques locales, c'est se réapproprié cette ressource aux regards de sujets contemporains comme la pollution.

Aussi, l'eau, d'où elle vient, qu'est-ce que l'on en fait ? Où va-t-elle ? Quels sont nos droits et obligations ? Comment s'adapter à notre environnement et comment partager cette ressource face aux usages multiples ? Quelle place les individus ont dans ce rapport à l'eau ?

THÉMATIQUE 2 : Le Verdon, territoire résilient

D'une certaine manière seulement, le territoire du Verdon est un territoire de résistances et d'adaptations. D'une part, certains lieux (donc de manière ponctuelle sur le territoire) s'illustrent par la Résistance au cours de la seconde guerre mondiale (exemple le Margès) ou lors d'autres conflits (exemple 1851). D'autre part, elle évoque la résistance ou non-résistance face à des changements radicaux d'occupation de l'espace et aménagements souvent subis depuis l'extérieur : camp militaire de Canjuers, vallées noyées pour les aménagements hydro-électriques, collectif contre l'installation de la THT (ligne à très haute tension), l'ITER, le projet de Gardanne, une saison touristique qui vient bousculer la vie locale, la politique d'aménagements des territoires, etc. Un peu comme si le message des habitants étaient que ce territoire n'est pas à vendre malgré sa beauté, son attractivité pour les personnes de l'extérieur (notion moderne). La pluralité de ces traumatismes trouvent comme point commun la nécessité d'en garder la mémoire, de confronter ce passé au présent et à la perception des événements par les nouvelles générations. Sans enjoliver cette mémoire et ses effets, elles nous interrogent aussi à l'évolution de ce territoire face aux changements et à son ouverture au reste du monde, et fait émerger des rapports nouveaux au territoire.

Comment les habitants ont réagi et se sont adaptés face à ces changements ? Quels sont les marqueurs sociaux, historiques et politiques de ce territoire qui a subi ?

THÉMATIQUE 3 Le Verdon, territoire en mouvements

Depuis toujours, le Verdon a accueilli et accueille encore plusieurs vagues migratoires de populations étrangères, de travailleurs saisonniers liés à l'activité économique agricole ou touristique, de nouveaux arrivants actifs travaillant en ville et habitant ici, et de visiteurs (excurtionnistes ou touristes ou pratiquants d'activités sportives comme les grimpeurs). Il est perpétuellement brassé par ses passages de gens. Contrairement à d'autres territoires ruraux en déprise et en manque d'attractivité, ici la population augmente actuellement. Cela bouscule le rapport des gens au territoire, le sentiment d'appartenance est mouvant, chacun faisant sien différemment le lieu dans lequel il vit, et influençant le mélange et métissage de cultures de ce territoire (à travers les langues, les échanges, les pratiques, etc.) tout en pouvant renforcer l'isolement. Ce sujet est à aborder par l'entrée humaine et sociale à travers des histoires de vies et interroge sur la transmission de savoirs des locaux à ces arrivants par la langue, les lieux-toponymie et les pratiques.

Comment le Verdon accueille-t-il ces populations ? Quelles nouvelles dynamiques sociales ces mouvements font-ils apparaître ? Quelles conditions de vivre ensemble face à ce brassage ? Comment l'histoire des vagues migratoires portent-elles un éclairage sur aujourd'hui ? Avec ce brassage, quelle nouvelle définition de la ruralité est à inventer ?

THÉMATIQUE 4 : Le Verdon, territoire exploité

De cet environnement naturel prégnant, les habitants et les espèces animales et végétales du Verdon ont su de tout temps en puiser les ressources, s'adapter aux contraintes du milieu.

L'empreinte de l'homme est partout :

- Dans l'exploitation utilitaire de l'espace pour ses ressources : l'exploitation des matériaux (des pierres issues de cette roche calcaire, des forêts aménagées, entretenues et exploitées - les forêts du Haut-Var comme le Pelenc), des zones cultivées (les paysages de lavande et blé du plateau de Valensole, les terrasses en friches ou utilisées pour les cultures avec parfois comme seuls témoignages les restanques), des espaces pâturés (visibles du moyen-Verdon à l'Artuby), la vigne, la truffe, les jardins et les vergers, des projets énergétiques qui consomment, utilisent ou s'appuient sur les ressources, etc.,
- Dans des lieux habités et urbanisés, aménagés (de la chapelle isolée aux centres bourgs de villages avec des centres médiévaux caractéristiques comme les villages varois et les patrimoines bâtis typiques, des anciens oppida),
- Dans des espaces transformés et aménagés par l'homme, marqueurs de la relation de pouvoir (le camp de Canjuers, le barrage et les lacs artificiels ou aménagements de routes touristiques dans les gorges, sites castraux) pour des usages au-delà du territoire, pour le tourisme, pour des questions énergétiques, etc.
- Dans la relation au sacré (chapelles, toponymie des lieux, etc.), révélant le rapport à la religion, le marquage chrétien du territoire,
- Dans la dimension créatrice qu'inspire le lieu (artistes et artisans qui puisent dans les ressources locales comme les tourneurs du bois à Aiguines, les faïenciers à Moustiers, ...) ;
- Dans les pratiques locales comme la cueillette de végétaux ou de plantes sauvages, la chasse, les champignons, la pêche, etc.

Mais le paysage marque aussi la déprise rurale, la fuite de l'homme : des zones en friche, du patrimoine bâti recouvert de végétation, etc. Que ce soit l'occupation ou la déprise, l'occupation de l'homme a été contrainte par cette nature, ces reliefs karstiques ou plus globalement la géomorphologie des lieux, le climat, l'absence / présence d'eau, etc. Il est donc obligé de jouer avec les risques et atouts de ce sol. Il a fallu et il faut encore acquérir une certaine technique et savoir-faire pour permettre que les activités humaines subsistent, se transmettent et évoluent.

Pour les espèces, notamment les espèces endémiques, c'est observer leur adaptation à l'évolution des milieux, à travers leurs déplacements, développement et prolifération ou extinction.

Les paysages sont des éléments forts de notre patrimoine de par leur aspect naturel qui cachent de vrais espaces de vie, témoins de l'activité humaine d'hier jusqu'à aujourd'hui. Ce thème est une manière de lire le Verdon, de le présenter comme un espace de transition entre Alpes et Provence. C'est également montrer la capacité des hommes et des espèces à s'adapter, se préserver et transmettre en se modernisant et en réinventant les pratiques locales pour les hommes.

Comment l'homme occupe cet espace ? Quels sont les marqueurs de ce territoire de nos villages aux bâtis isolés ? Quelles histoires raconte cette occupation du territoire vis-à-vis de ces paysages ? Comment maîtriser, exploiter et transformer les matières en quelque chose d'utilisable pour l'homme (usages agricole, artistique, matériaux et savoir-faire techniques, subsistance et le sauvage, ...) ? Comment chaque individu s'adapte à ces conditions de vie ? Quelles évolutions dans nos pratiques ? Quels sont les savoir-faire et techniques utilisées pour ces pratiques amateurs et professionnelles ? Sont-elles aussi adaptées ? Comment les espèces opèrent-elles ces transitions ? De quels phénomènes sont-elles les marqueurs ?

THÉMATIQUE 5 : Le Verdon, territoire d'images

La nature prégnante du Verdon invite les hommes à porter des regards contrastés :

- L'émerveillement des lieux « sublimes »,
- La peur du vide,
- Le romantisme lié à une nature personnifiée, vue comme belle et qui invite à la contemplation,
- L'utilitaire,
- Le naturalisme,
- La destruction ou l'empêchement,
- L'indifférence,
- La mystification, la magie, les légendes ou phénomènes surnaturels, croyances (rites païens et empreinte de la chrétienté)
- La science par les naturalistes

Ces perceptions évoluent dans le temps, selon les époques. De forts contrastes apparaissent entre ceux qui vivent de cette nature (souvent mais pas uniquement liée à une dimension utilitaire - voir thématique 4) ou consomment cette nature (souvent liée à une vision urbaine, de loisirs et tourisme, influencée par la communication touristique).

Malgré tous ces regards qui divergent, la nature, témoin de la qualité des milieux, est étroitement liée à l'activité de l'homme. Ce thème invite à voir au-delà, à se questionner sur les différentes perceptions que la nature nous procure, notamment dans le Verdon où elle est très marquée. Il encourage également à avoir une prise de recul, un regard complémentaire aux projets et enjeux portés par le Cahrte par une approche plus culturelle.

Comment ouvrir les regards que l'on porte sur cet environnement ? Comment amener des questionnements autour de la biodiversité et de prise en compte de ces patrimoines naturels ? Peut-on parler de relation homme/nature ? Si oui, comment s'exprime-t-elle ? Et quand la nature existe sans l'homme ? Quelles perceptions et représentations de cette nature (perception côté visiteurs, côté habitants, la confrontation du sauvage et de l'appivoisé, ...) ? Que veut-on en faire de cette nature ? Quel respect pour cet environnement ? Quelle maîtrise des ressources ? Quelle culture naturaliste du territoire (encore peu présente car nous sommes dans un espace préservé où les pressions sont moins fortes) transmettre insufler et comment s'approprier ces enjeux ?

3/ PARTI PRIS D'INTERVENTION DU PARC

Le Parc propose quatre postures.

Le Parc fait ...

Un ensemble de projets de la structure Parc sont identifiés et vont interagir avec ce schéma sur les années à venir.

C'est la mission culture du pôle diffusion des connaissances qui est désignée comme étant garante de la dimension d'interprétation et des projets de valorisation des patrimoines. Elle interviendra en appui aux autres projets et en portera certains.

Pour prioriser, identifier de manière plus précise que ce schéma les projets, c'est au moment du débat d'orientation budgétaire que se fera ce choix à partir des critères suivants :

- stade d'avancement du projet : priorité aux projets qui ont des financements sont acquis, ce qui n'empêche pas de réfléchir aux idées des autres.
- capacité à dégager du temps disponible par les techniciens référents sur la thématique et le projet
- le projet s'inscrit dans la continuité d'une action en cours ou à venir, et est validé en commission et considérée par celle-ci comme prioritaire.

Le Parc impulse ...

Porteur de ce schéma d'interprétation, le Parc a pour vocation de le porter dans ses actions mais également de mobiliser, de susciter l'envie de développer ces thèmes sur le territoire auprès de communes, associations ou structures culturelles. Ce travail de lobbying est une manière de créer une émulation

collective autour des thèmes retenus, et d'encourager à travailler sur des sujets forts qui irriguent le territoire du Parc et contribuent à renforcer son image. A terme, donner cette envie peut permettre de faire émerger des projets et de les accompagner si besoin. C'est un travail de terrain, du quotidien. Cette posture est à la jonction entre faire et accompagner

Le Parc accompagne ...

Le Parc est régulièrement sollicité par des communes, associations ou intercommunalités pour les aider dans la mise en place de projets patrimoniaux de valorisation et d'interprétation (aménagement de sentiers patrimoniaux, installation de panneaux, nouvel espace muséographique, etc.). Il est donc important de fixer le cadre de ces interventions. La chargée de mission culture est désignée comme pilote de l'opération mais ne sera pas la seule à intervenir.

Le Parc capitalise ...

Le Parc aussi pour mission de capitaliser les connaissances autour de ces patrimoines, et de contribuer à l'enrichissement de ces dernières par de la veille, de la recherche, etc. Il a un devoir de mémoire du Verdon, de fil rouge des projets et des connaissances accumulées. C'est pour cela qu'il se doit de mener une politique d'acquisition d'ouvrages, de restitution au public, etc. Pour cela, deux outils clés sont à sa disposition : le centre de ressources documentaire² accessible en ligne, et le système d'information territorial³

² <http://centre-ressources.parcduverdon.fr/opac/>

³ <http://pnrpaca.org>